

# Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 29.10.2021

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 29.10.2021

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

### - 1.1 Identificateur de produit

- Nom du produit: **LIQUISEAL IC Fleece**

### - 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Utilisation identifiée: Seulement pour les utilisateurs professionnels!

### - Emploi de la substance / de la préparation

Composants additifs

Étanchement

### - 1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

#### - Producteur/fournisseur:

CARLISLE Construction Materials GmbH

Nöldekestraße 4 a

21079 Hamburg

Deutschland / Germany

Telefon: +49 (0)40 7889330

E-Mail: info@ccm-europe.com

- Service chargé des renseignements: research & development

### - 1.4 Numéro d'appel d'urgence



www.toxinfo.ch

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### - 2.1 Classification de la substance ou de la préparation

- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

### - 2.2 Éléments d'étiquetage

- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

- Pictogrammes de danger néant

- Mention d'avertissement néant

- Mentions de danger néant

### - 2.3 Autres dangers

- Résultats des évaluations PBT et vPvB

- PBT: Non applicable.

- vPvB: Non applicable.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### - 3.2 Préparations

- Description: Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

- Composants dangereux: néant

- Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### - 4.1 Description des mesures de premiers secours

#### - Remarques générales:

Ne pas laisser les sujets sans surveillance.

Autoprotection du secouriste d'urgence.

Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.

(suite page 2)

CH\_FR

# Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 29.10.2021

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 29.10.2021

**Nom du produit: LIQUISEAL IC Fleece**

(suite de la page 1)

- **Après inhalation:**  
En cas de malaise, recourir à un traitement médical.  
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.  
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:**  
Recourir à un traitement médical.  
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.  
En cas de symptômes prendre un traitement médical
- **Après contact avec les yeux:**  
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.  
Protéger l'oeil intact.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**  
CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.  
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation**  
CO<sub>2</sub>  
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.  
Oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>)  
Monoxyde de carbone (CO)
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
- **Autres indications**  
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Porter un vêtement personnel de protection.  
Éviter tout contact avec la peau et les yeux
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**  
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**  
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 3)

CH\_FR

# Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 29.10.2021

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 29.10.2021

Nom du produit: **LIQUISEAL IC Fleece**

(suite de la page 2)

- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Ne conserver que dans le fût d'origine.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
  - Stocker au sec.
  - Protéger contre le gel.
  - Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.
  - Température de stockage recommandée: 5 - 30 ° C
- **Classe de stockage:** 11
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
- **Remarques supplémentaires:** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.
- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
  - Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
  - Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
  - Rétirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
  - Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
  - Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Protection respiratoire:**
  - Si elle est utilisée correctement et dans des conditions normales, une protection respiratoire est pas nécessaire.
  - Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
  - Filtre A/P2
  - Des dispositifs de protection respiratoire - Filtres à gaz et filtres combinés selon la norme (DIN EN 141)
- **Protection des mains:**



Gants de protection

- Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.
- Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.
- Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
- Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.
- **Matériau des gants**
  - Matériaux recommandés:
  - Butylcaoutchouc
  - Épaisseur du matériau recommandée:  $\geq 0,5$  mm
  - Temps de pénétration (min.):  $< 480$
  - Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
  - Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 16523-1:2015 ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.
- **Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:**
  - Caoutchouc nitrile
  - épaisseur recommandée:  $\geq 0,1$  mm
  - Temps de pénétration (min.):  $< 10$

(suite page 4)

CH\_FR

# Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 29.10.2021

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 29.10.2021

Nom du produit: **LIQUISEAL IC Fleece**

(suite de la page 3)

## - Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

Lunettes et protection du visage - Classification selon la norme EN 166

- Protection du corps: protection étanche (EN 13034)

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### - 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### - Indications générales

- Couleur:	Blanc
- Odeur:	Caractéristique
- Seuil olfactif:	Non déterminé.
- Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
- Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé.
- Inflammabilité	Non déterminé.
- Limites inférieure et supérieure d'explosion	
- Inférieure:	Non déterminé.
- Supérieure:	Non déterminé.
- Point d'éclair	Non applicable.
- Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- Température de décomposition:	Non déterminé.
- pH	Non applicable.
- Viscosité:	
- Viscosité cinématique	Non applicable.
- Dynamique:	Non applicable.
- Solubilité	
- l'eau:	Insoluble
- Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
- Densité et/ou densité relative	
- Densité à 20 °C:	1,3-1,4 g/cm <sup>3</sup>
- Densité relative	Non déterminé.
- Densité de vapeur:	Non applicable.
- Caractéristiques des particules	Voir point 3.

### - 9.2 Autres informations

- Aspect:	
- Forme:	Solide
- Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
- Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
- Changement d'état	
- Taux d'évaporation:	Non applicable.

### - Informations concernant les classes de danger physique

- Substances et mélanges explosibles	néant
- Gaz inflammables	néant
- Aérosols	néant
- Gaz comburants	néant
- Gaz sous pression	néant
- Liquides inflammables	néant
- Matières solides inflammables	néant
- Substances et mélanges autoréactifs	néant

(suite page 5)

CH\_FR

# Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 29.10.2021

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 29.10.2021

Nom du produit: **LIQUISEAL IC Fleece**

(suite de la page 4)

- Liquides pyrophoriques	néant
- Matières solides pyrophoriques	néant
- Matières et mélanges auto-échauffants	néant
- Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
- Liquides comburants	néant
- Matières solides comburantes	néant
- Peroxydes organiques	néant
- Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
- Explosibles désensibilisés	néant

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**
- **Propriétés perturbant le système endocrinien**  
Aucun des composants n'est compris.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

(suite page 6)

CH\_FR



# Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 29.10.2021

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 29.10.2021

Nom du produit: **LIQUISEAL IC Fleece**

(suite de la page 5)

**- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

**- 12.7 Autres effets néfastes**

- **Autres indications écologiques:**

- **Indications générales:** En général non polluant

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

**- 13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation:**

De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

Evacuation conformément aux prescriptions légales

**- Catalogue européen des déchets**

17 02 03 | matières plastiques

- **Emballages non nettoyés:**

- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**- 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

- **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

**- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

- **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

**- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

- **ADR, ADN, IMDG, IATA**

- **Classe** néant

**- 14.4 Groupe d'emballage**

- **ADR, IMDG, IATA** néant

**- 14.5 Dangers pour l'environnement**

- **Marine Polluant:** Non

- **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.

**- 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable.

- **"Règlement type" de l'ONU:**

néant

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- **Directive 2012/18/UE**

- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

- **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 7)

CH\_FR

# Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 29.10.2021

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 29.10.2021

Nom du produit: **LIQUISEAL IC Fleece**

(suite de la page 6)

## - RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

### - Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

### - Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

## - Prescriptions nationales:

- **Classement des liquides pouvant polluer les eaux:** classe B (Classification propre)

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

La fiche de données de sécurité publiée est également conforme à la réglementation.

Annexe I du règlement (UE) no. 453/2010 et l'annexe II du règlement (UE) no. 2020/878.

- **Service établissant la fiche technique:** research & development

### - Contact:

research & development

Vertrieb

- **Date de la version précédente:** 29.10.2021

- **Numéro de la version précédente:** 3

### - Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

### - Sources

- [www.echa.europa.eu](http://www.echa.europa.eu)

- [www.baua.de](http://www.baua.de)

IFA: Institute für Occupational Safety and Health of the German Social Accident Insurance:

- [www.dguv.de/ifa/gestis/gestis-stoffdatenbank/index.jsp](http://www.dguv.de/ifa/gestis/gestis-stoffdatenbank/index.jsp)

- [www.dguv.de/ifa/gestis/gestis-dnel-liste](http://www.dguv.de/ifa/gestis/gestis-dnel-liste)

- \* **Données modifiées par rapport à la version précédente**